

PROJET PÉDAGOGIQUE

Retrouvez les grandes
lignes du projet

La version BD se consulte
ou se télécharge sur le site

ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL - LES BALLADINS

ÉTÉ 2025



santé
famille
retraite
services



110 place Fernand AUBERT, 07140 LES VANS - accueil@cdc-vansencevennes.fr - 04 75 37 41 22

LES ASSIONS - BANNE - BEAULIEU - BERRIAS-ET-CASTELJAU - CHAMBONAS - GRAVIERES - MALARCE-SUR-LA-THINES - MALBOSC - MONTSELGUES
ST-ANDRE-DE-CRUZIERES - STE-MARGUERITE-LAFIGERE - ST-PAUL-LE-JEUNE - ST-PIERRE-ST-JEAN - LES SALELLES - LES VANS

Les accueils de loisirs & leur organisateur



PAYS des VANS
EN CÉVENNES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ACCUEIL DE LOISIRS
Les Balladins

La création de l'accueil de loisirs « Les Balladins » à Saint-Paul-le-Jeune et celui de Beaulieu

La Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes regroupe 15 communes. Son siège est situé aux Vans. Elle gère le service intercommunal « Les Balladins », situé à Saint-Paul-le-Jeune. L'accueil de loisirs "Les Balladins" a été créé en juillet 1999 par la commune de Saint-Paul-le-Jeune, sa gestion a été transférée à la Communauté de communes du Pays de Jalès en 2004, puis à la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes en 2013, suite à une fusion intercommunale. Par ailleurs, elle a conventionné avec le centre socio-culturel Revivre pour l'accueil de loisirs aux Vans.

L'accueil de loisirs est déclaré au Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports (SDJES) comme ALSH2 périscolaire les mercredis et extrascolaire pour les vacances scolaires conformément au décret n° 2014-1320 du 3 novembre 2014 et bénéficie d'un agrément délivré par le médecin de la Prévention Maternelle et Infantile. • Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports • Adresse : 7 bd du Lycée, BP 730, 07007 PRIVAS CEDEX • Référent : Monsieur Laurent ROUDIL • Téléphone : 04 75 66 53 82 • Inspecteurs, conseillers : Lionel MIGLORINI et Laurent ROUDIL.

L'Accueil de Loisirs "Les Balladins"

L'accueil de loisirs intercommunal « Les Balladins », géré par la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes, accueille les enfants de 3 à 12 ans dans l'ancienne école maternelle de Saint-Paul-le-Jeune. Il est ouvert toute l'année scolaire, sauf pendant les vacances de fin d'année, pour les familles des quinze communes de la Communauté de Communes. L'Accueil de Loisirs est également ouvert pendant la période périscolaire, c'est-à-dire les mercredis.

La structure peut accueillir jusqu'à 40 enfants (16 enfants maximum pour les 3-5 ans et 24 enfants de 6-12 ans).

Notre structure se situe dans un lieu partagé mis à disposition par la commune de Saint-Paul-le-Jeune. Elle occupe une ancienne école maternelle aménagée pour accueillir les enfants dans un environnement sécurisé, fonctionnel et adapté à leurs besoins. On y trouve :

- Une salle d'activités décorée et rangée après chaque usage
- Une mezzanine pour les 6-12 ans
- Une salle de sieste avec surveillance continue
- Des sanitaires accessibles en intérieur et extérieur
- Un réfectoire avec repas livrés et servis par les animateurs
- Une cuisine équipée pour réchauffer les plats
- Deux cours avec jeux extérieurs et draisiennes



L'Accueil de Loisirs de Beaulieu

L'accueil de loisirs de Beaulieu, géré par la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes, accueille les enfants de 3 à 12 ans dans l'école publique de Beaulieu, avec des locaux et équipements mis à disposition par la commune. Il est ouvert uniquement pendant les vacances d'été.

La structure peut accueillir jusqu'à 28 enfants (pour les deux tranches d'âges : 3-5 ans et 6-12ans).

L'accueil se déroule au sein de l'école publique de Beaulieu, avec des espaces mis à disposition par la commune. Les enfants bénéficient d'un cadre adapté et sécurisé comprenant : une cour de récréation bien équipée, une cuisine professionnelle, un réfectoire, plusieurs salles d'activités aménagées, une salle dédiée à la motricité pour les plus petits.



L'organigramme



PAYS des VANS
EN CÉVENNES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

110 Place Fernand
AUBERT, 07140 LES
VANS

Président de la CDC Pays des Vans en Cévennes
Joël FOURNIER : 04 75 37 41 22
accueil@cdc-vansencevennes.fr

Directrice générale des services:
Elisabeth ALLEGRE : 04 75 37 41 22
direction@cdc-vansencevennes.fr

Vice-Présidente Action Sociale, Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, France services
Christiane RAYNARD : 06 51 87 01 85 - craynard@les-vans.fr

Responsable du pôle Action Sociale, Petite Enfance/Enfance/Jeunesse :
Estelle PELLET-MARQUIS : 04 26 78 49 21/07 57 45 89 65
directionactionsociale@cdc-vansencevennes.fr

Directrice multi-site du centre de loisirs « Les Balladins » : Nadine ARGENSON
07 57 44 43 19/04 69 22 00 75
lesballadins@cdc-vansencevennes.fr

Directrice adjointe du centre de loisirs « Les Balladins » : Claire MARECAUX
07 57 44 43 19/04 69 22 00 75
lesballadins@cdc-vansencevennes.fr

Directrice adjointe du centre de loisirs « Les Balladins » et stagiaire BPJEPS : Océane BLANC
07 57 44 43 19/06 16 24 29 63
lesballadins@cdc-vansencevennes.fr / lesballadinsbeaulieu@gmail.com

Les mairies:

Maire : Thierry BRUYERE-ISNARD
Élue référente : Joanne DUSAUTOIR
1 Place de la Mairie, 07460 Saint-Paul-le-Jeune
04.75.39.80.14
mairie@saintpaullejeune.com

Saint-Paul-Le-Jeune

Beaulieu
du 15/07 au
22/08/2025

Maire : Jean-François BORIE
Élue référente : France DIDIDER
157 rue de la Mairie, le village, 07460 Beaulieu
04.75.39.32.06
mairie@beaulieu-ardeche.fr

Les accueils de loisirs & leur équipe



Directrice multi-site : Nadine ARGENSON

L'Accueil de Loisirs "Les Balladins"

-  Directrice: Claire MARECAUX
-  Animatrice: Océane BLANC
-  Animatrice: Cathy CZIZEK
-  Animateur: Romain VILLARD
-  Animatrice: Lola BATAILLE
-  Animatrice: Elsa DARDENNE
-  Animateur: Thomas EXCOFFON
-  Animateur: Louis BINANT
-  Animateur: Elioth LEBouc
-  Agent technique du soir : Florence BEQUE
-  Agent technique du midi : Brigitte BLANC

L'Accueil de Loisirs de Beaulieu

-  Directrice: Océane BLANC
-  Animatrice: Amélie DAUNIS
-  Animatrice: Laurine ALLIO
-  Animateur: Killian HIOLE
-  Agent technique du soir : Sylvie DESROUSSEaux

Les horaires et la journée types



Good Morning

7h30 - 9h
Accueil des
familles et des
enfants

9h - 9h30
Rassemblement
et échanges

9h30 - 11h30
Activités
proposées aux
enfants

11h30 - 12h
Temps récréatif

12h - 13 h30
Repas

Good Afternoon

13h30 - 14h
Temps récréatif

14h - 16h
Activités
proposées aux
enfants

16h - 16h30
Goûter

16h30 - 17h
Temps récréatif

17h - 18h
Accueil des
familles



Les modalités d'inscription



Le programme d'activités et les modalités d'inscription sont disponibles via des flyers distribués dans les écoles locales et sur le site web du centre. Dès qu'ils sont disponibles, les parents peuvent contacter la directrice par e-mail pour inscrire leur enfant.

Pendant les vacances, une seule option est proposée : la journée complète avec repas inclus.

L'accueil des enfants se fait jusqu'à 9h le matin au plus tard. Pour garantir l'équité, les goûters sont collectifs et fournis par l'équipe pédagogique ; et sont livrés par Les Gorges de l'Ardèche avec les repas.



Notre



Fonctionnement

Pendant les vacances, l'équipe pédagogique est complétée par un ou plusieurs stagiaires ou titulaires BAFA (50 % qualifiés, 30% stagiaires, 20 % non-qualifiés) selon le taux d'encadrement en vigueur, à savoir : • 1 adulte pour 8 enfants âgés de - 6 ans, • 1 adulte pour 12 enfants âgés de + 6 ans

L'équipe pédagogique du centre d'accueil de loisirs sans hébergement, porte une attention particulière à l'inclusion des jeunes porteurs de handicaps. Dans un but de garantir leurs épanouissements et leurs participations aux activités, un animateur est recruté pour les accompagner, les aider individuellement ou en groupe. Des aménagements spécifiques seront mis en place, le recours à du matériel pédagogique inclusif sera proposé. Une collaboration étroite avec les familles et les professionnels de santé sera privilégiée afin de mieux comprendre les besoins de chaque enfant et d'assurer un environnement sécurisé et bienveillant. De plus, des actions de sensibilisation auprès de tous les autres enfants seront effectuées sous forme de jeux de rôles et d'ateliers. Ces ateliers, ces outils ainsi que les formations de l'équipe d'animation favorisent l'acceptation, l'entraide, une dynamique de groupe harmonieuse et inclusive.

La place de l'évaluation

Le bilan pédagogique:

Organisé 1 à 2 fois par semaine, il permet de faire le point sur les actions en cours, repérer les difficultés et ajuster les démarches. L'évaluation se base sur 4 critères :

- Pertinence : les objectifs sont-ils adaptés au contexte et au public ?
- Efficacité : ont-ils été atteints ? Quelles difficultés sont survenues ?
- Efficience : les ressources ont-elles été bien utilisées ?
- Utilité : l'action a-t-elle un vrai impact sur les personnes et la société ?

Ces bilans aident à mieux décider pour la suite et à renforcer l'impact des projets.



Le bilan des enfants:

Le conseil de centre, organisé quotidiennement, offre aux enfants l'opportunité de s'exprimer et de participer activement à la construction de leurs vacances. En permettant aux enfants de partager leurs avis sur les activités et de contribuer à l'élaboration de leur programme, le conseil de centre favorise leur implication et les considère comme des "acteurs" de leurs propres vacances. Divisé en deux groupes, ce moment collectif assure que chaque enfant se sente inclus et respecté, donnant à chacun sa place au sein du conseil de centre.



Nos Activités

L'équipe d'animation met en place des activités ludiques, variées et adaptées à l'âge et au rythme des enfants, tout en tenant compte des moyens disponibles. Elles couvrent plusieurs domaines (Activités manuelles et artistiques, activités physiques et sportives, d'activités d'expression, jeux et activités de réflexion, activités nature et environnement, activités calmes et de repos, sorties et ouvertures culturelles etc.) afin que chaque enfant puisse s'épanouir et trouver sa place.

Les activités encouragent la coopération, le respect de l'environnement et le vivre-ensemble. Elles sont pensées collectivement par l'équipe, partagées avec les familles, et enrichies grâce à des partenariats locaux. La participation des enfants est volontaire, dans un cadre bienveillant et sécurisant.

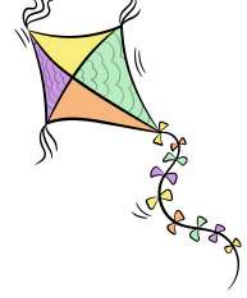
Les objectifs éducatifs:

Les objectifs fondamentaux reposent principalement sur l'épanouissement de l'enfant et du jeune, la satisfaction de ses besoins, la promotion de son bien-être au sein d'une communauté, l'encouragement de son autonomie et de son éveil, tout en tenant compte des trois nécessités primordiales de l'enfant et du jeune, à savoir : physique, intellectuelle et affective, ainsi que de leurs différents rythmes biologiques. Ils sont invités à évoluer et à s'épanouir au sein du centre de loisirs intercommunal en jouant un rôle actif dans la vie de la structure.



L'équipe d'animation du centre de loisirs s'engage à proposer des activités en accord avec des objectifs éducatifs spécifiques :

- ✓ Les activités sont planifiées en tenant compte des contraintes matérielles, humaines et financières du centre de loisirs.
- ✓ Les activités sont conçues en respectant les envies et les rythmes des enfants fréquentant le centre de loisirs.
- ✓ Les activités proposées visent à aider les enfants à se construire individuellement tout en favorisant une vie collective harmonieuse en plus de son épanouissement individuel au sein du centre de loisirs, ainsi qu'une mise en valeur du territoire.
- ✓ Le centre de loisirs est considéré comme un espace propice à l'apprentissage et à la découverte pour les enfants à travers une variété d'activité.
- ✓ Une large variété d'activités est proposée, pouvant être soutenues soit par les compétences internes de l'équipe, soit par des professionnels locaux.
- ✓ Les activités sont conçues comme des supports pour atteindre des objectifs précis, en lien avec les objectifs éducatifs du centre.
- ✓ Les activités doivent avoir du sens pour les enfants et offrir une approche ludique pour les rendre attractives et intéressantes.
- ✓ Il est crucial de considérer les vacances comme un temps de repos pour les enfants, tout en continuant à les aider dans leur développement individuel et leur socialisation.
- ✓ Des fiches d'actions sont élaborées par l'équipe d'animation en lien avec les thèmes hebdomadaires, détaillés en annexe.



Les objectifs pédagogiques:



**Cultiver l'esprit
d'équipe et la
solidarité**



**Développer
la créativité
et
l'expression
personnelle**



**Sensibiliser à
l'environnement et
au développement
durable**



**Renforcer la
communication et la
coopération**



**Promouvoir la
motricité, la réflexion
et la cohésion par le
sport**



Annexe

Fiche action été 2025	Service Action Sociale Tél : 07 57 45 89 65 Email : directionactionsociale@cdc-vansencevennes.fr
Nom de l'action	Les Vacances Enchantées
Objectifs généraux	• Développer la créativité et l'expression personnelle à travers des activités artistiques et manuelles. • Renforcer la communication et la coopération au sein du groupe à travers des projets communs et des jeux collaboratifs. • Promouvoir la motricité, la réflexion et la cohésion par des activités sportives adaptées. • Sensibiliser à l'environnement et au développement durable grâce à des ateliers de tri, de recyclage et des activités en plein air. • Cultiver l'esprit d'équipe et la solidarité
Objectifs opérationnels	• Favoriser l'expression de soi, l'imagination et la motricité fine à travers des activités créatives. • Renforcer l'esprit d'équipe, la solidarité et l'inclusion par des activités sportives et musicales. • Développer les compétences sociales, la communication et la coopération. • Sensibiliser au respect de l'environnement et à l'écoresponsabilité. • Encourager le vivre ensemble, le respect des règles et la bienveillance. • Stimuler la curiosité sensorielle par la découverte de nouvelles textures et goûts.
Public visé	Les enfants de 3 à 12 ans.

Descriptif de l'action	Pourquoi ? Pour apprendre à vivre ensemble Pour sensibiliser les jeunes à être les écocitoyens de demain Pour sensibiliser les enfants à faire découvrir même en jouant Favoriser leur liberté d'expression Favoriser l'équité Quand ? : Pendant les horaires d'ouvertures des deux Accueils de Loisirs, c'est-à-dire de 7h30 à 18h00. Pendant les vacances d'été 2025. Points forts : > Pour les deux ACM - Atelier cirque : du 21 au 25 juillet - Atelier "Lire dans L'herbe" : avec la médiathèque de Communauté de communes du Pays des Vans en Cevennes - Mobil'sport : jeudi 7 août pour Saint-Paul-Le-Jeune et le vendredi 8 août pour Beaulieu > Pour Saint Paul le Jeune : - Sortie à la grotte de la Cocalière : mercredi 9 juillet - Intervenante Polino : jeudi 17 et vendredi 18 juillet - Sortie de fin d'été à Airjet'Filet : le mercredi 27 août > Pour Beaulieu : - Intervenante Mariou, Meuble et autrement : du 16 au 18 juillet - Intervenante Claire, Sentier de vie : jeudi 7 août - Sortie de fin d'été à Airjet'filet : jeudi 14 août Chaque activité doit être avant tout, ludique. Pas d'apprentissage mais des découvertes par le jeu
Moyens humains	• Directrice : Nadine ARGENSON • Directrice Adjointe : Claire MARECAUX • Directrice Adjointe, stagiaire BPJEPS : Océane BLANC • Animateur CPJEPS : Romain VILLARD • CAP petite enfance : Catherine CZIZEK • Animateurs BAFA : Laurine ALLIO, Amélie DAUNIS, Thomas EXCOFFON, Elsa DARDENNE • Stagiaire BAFA : Kyllian HIOLLE, Eliot BOUC, Lola BATAILLE, Louis BINANT

Moyens matériels	Jeux extérieurs ou intérieurs City Stade ou terrain de rugby, pour Saint-Paul-Le-Jeune. Le Jardin Elie Vedel Matériel divers (ballon, plots, cerceaux, etc.)
Partenaires éventuels	Médiathèque de Les Vans (Beaulieu et Saint Paul le Jeune)
Prestataires	- Cuisine centrale de la CDC des Gorges de L'Ardèche (Beaulieu et Saint Paul le Jeune) - Primeur du marché local du lundi matin (Saint Paul le Jeune et Beaulieu) - Atelier Polino (Saint Paul le Jeune) - Semaine Culturelle Intercommunale, association « L'art d'en Faire » sur le thème du cirque (Beaulieu et Saint Paul le Jeune) -Atelier Mobil'Sport (Beaulieu et Saint Paul le Jeune) - Sortie à la Grotte de la Cocalière - Cévennes Aventure - Sortie AirJet'Filet (Saint Paul Le Jeune et Beaulieu) - Intervenante Mariou et Claire (Beaulieu)
Modalités d'évaluation Critères retenus (mesure quantitative et qualitative de l'accueil réalisé) Indicateurs (Fréquentation, nombre d'enfants et de parents mobilisés...) Effets attendus	> Déclaration DDCSPP Saint Paul le Jeune : 16 enfants 3/5 ans 24 enfants 6/12 ans > Déclaration DDCSPP Beaulieu : 12 enfants 3/5ans 16 enfants 6/12 > Effets attendus : Respect des règles de vie Respect des différences et bien-être de l'enfant et des familles Respect de l'environnement Les enfants s'amuseront, seul ou à plusieurs afin de trouver leur place au sein d'un groupe. Amener les enfants à apprécier le centre de loisirs afin qu'ils désirent revenir autant les mercredis périscolaires qu'extrascolaires